

Les Chaussures **Dolby** 20 rue de Sannooy ROUBAIX Représentent la PERFECTION et la MODE.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes..... 8 mois, 17.00; 6 mois, 12.00; 3 mois, 8.00. France et Belgique..... 18.00; 12.00; 8.00. Unions postales..... 20.00; 14.00; 10.00. REDACTION-ANNONCES ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. TOURCOING: 33, rue Carot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

Les Chaussures **Dolby** 20 rue de Sannooy ROUBAIX Représentent la PERFECTION et la MODE.

AIDONS LA FRANCE à gagner la partie

« Ne vous occupez pas de politique et la politique s'occupera de vous. » La sagesse de cette maxime n'est jamais mieux apparue qu'en ce moment, où les braves gens, qui sont l'immense majorité en France, paient de toutes les manières les conséquences de leur indifférence pour la chose publique. Si les impôts nous écrasent; si le prix de la vie monte toujours comme une marée sans reflux; si notre avenir de Français doit passer entre le Charybde de la Revanche allemande et le Scylla de la Révolution bolcheviste, c'est parce qu'on nous a fait de mauvaise politique.

Un nous a fait de mauvaise politique parce que, dans un pays où le peuple est censé gouverner lui-même, la majorité des citoyens n'a pas réagi contre les doctrines destructives de toute société, de toute patrie.

Pendant que l'individualisme, excès de la liberté, était laissé libre de détruire la famille, source et modèle d'ordre et d'autorité; par un excès contraire, le socialisme, déformation de la fraternité humaine, détruisait la liberté.

Maître plus ou moins avoué du pouvoir, le socialisme a inspiré des mesures et apporté des menaces qui ont ébranlé, au cœur des pères de famille, des épargnants, des producteurs, la confiance en l'avenir et qui ont arrêté l'essor économique du pays.

C'est que le socialisme, construction théorique pure, doctrine qui ne tient debout que dans les livres, n'admet pas l'existence du monde un facteur immense de la vie sociale: celui de l'individu personnel.

L'assaut jusqu'à l'absurde, jusqu'au communisme intégral, le juste principe de la solidarité et celui de l'égalité, il fait abstraction du besoin de liberté raisonnable, de cette liberté qui est sacrée pour l'homme, et qui lui est nécessaire.

Le socialisme est contraire à la nature: c'est pourquoi, au lieu de prospérer, le pays fait effort en ce moment pour le rejeter. Il ne veut plus de désordre, plus d'incertitude de lendemain. Il comprend que ceux qui lui promettent plus de beurre que de pain se moquent de lui: ce sont eux, par leurs folies démagogiques, qui rendent le pain de plus en plus cher.

La partie est entre le socialisme communisme et la France: aidons la France à la gagner.

Profitez des élections cantonales pour dire que nous ne voulons pas vivre embourbés dans des cellules mœuses, ni faire partie de la Section plus ou moins française d'une Internationale quelconque.

N'acceptez que des candidats qui se proposent nettement pour la France: Français et habitants du Nord nous sommes; c'est en cette qualité que nous voterons le 19 juillet.

A. T.

Une entrevue de M. Briand et de M. Vandervelde

Paris, 8 juillet. — M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères de Belgique, qui était arrivé à la gare du Nord, à Paris, s'est rendu à 18 h. 30, au quai d'Orsay, où l'attendait M. Aristide Briand.

M. Vandervelde, qui est venu seul, et à pied, portait la rosette de grand officier de la Légion d'honneur. Il avait sous le bras, un dossier, et tenait dans la main le livre bleu récemment édité par le Ministère des Affaires étrangères sur le Pacte de garantie.

On ne peut donc conclure que la convention portera sur ce sujet.

Le ministre belge a répondu de bonne grâce aux questions que lui posaient les journalistes qui l'attendaient à son arrivée.

Il vient, a-t-il dit, prendre contact avec M. Briand, que le conseil de longue date, nous allons passer en revue, l'un et l'autre, toutes les questions intéressant nos deux pays. D'ailleurs, depuis la Conférence de Londres et le Protocole de Genève, il y a unité de vues complète dans la politique des deux Gouvernements.



M. VANDERVELDE, ministre des Affaires étrangères de Belgique

Le projet de loi sur la « nation armée »

Paris, 8 juillet. — M. Painlevé, président du Conseil, a déposé sur le bureau de la Chambre, le projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre.

Ce projet, préparé par le Conseil supérieur de la défense nationale et notamment par sa commission d'études, que préside M. Paul Doumer, a pour objet de prévoir et de préparer dès le temps de paix, la mobilisation en cas de guerre, de toutes les forces vives du pays.

L'expérience de 1914 a démontré clairement que dans la guerre « totale » qu'est un conflit moderne, c'est la nation tout entière qui est engagée, et que la mobilisation de ses puissances industrielles, économiques et financières, est nationale et de toute nature ne sont pas moins importantes que la mobilisation de ses forces militaires.

Le projet actuel permettra d'organiser méthodiquement ce qu'il a fallu improviser de 1914 à 1918.

Ses principales dispositions concernent: L'utilisation au mieux de la défense nationale de tous les individus et collectifs; Le droit de réquisition de toutes les ressources non seulement matérielles, mais intellectuelles et scientifiques du pays. L'organisation méthodique des pouvoirs publics en temps de guerre et la préparation dès le temps de paix de la mobilisation dans chaque ministère et dans chaque région.

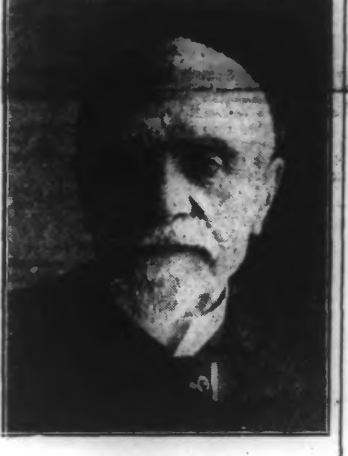
Des mesures spéciales prévoient l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre et des matières premières, la préparation des fabrications de guerre et l'organisation des transports de toute nature.

Ce projet est ainsi l'un des éléments les plus importants de l'œuvre de réorganisation de la défense nationale qui permettra, tout en réduisant la durée du service militaire, d'assurer sur des bases solides la sécurité du pays.

LES OBSEQUES DE M. EUGÈNE PIERRE

Paris, 8 juillet. — Les obsèques de M. Eugène Pierre, le regretté secrétaire général de la présidence de la Chambre, auront lieu vendredi matin.

Le cercueil sera transporté des appartements qu'occupait M. Pierre dans le Palais



M. EUGÈNE PIERRE, secrétaire général de la Chambre des députés qui vient de mourir

LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE Une délégation de commerçants reçue par M. Chaumet

Paris, 8 juillet. — M. Emile Brun, président de la Confédération générale du commerce de France, est venu avec une délégation, entretenir le ministre du Commerce de la loi votée par le Sénat et soumise à la Chambre.

Le général Naulin, président de la Chambre, a reçu à son tour la délégation.

M. Chaumet, ministre du Commerce, a reçu à son tour la délégation.

M. Chaumet et ses collègues ont apporté les critiques sur les insuffisances de la loi en discussion, proposé une série d'amendements, demandé au ministre de faire surcoeur à la discussion et au vote de la loi.

M. Charles Chaumet a répondu qu'il ne méconnaissait ni les imperfections, ni les insuffisances de la loi telle qu'elle a été votée, mais que le texte adopté par le Sénat réalisait des progrès certains et considérables; que le texte voté, s'il était appliqué procurerait des avantages appréciables aux commerçants et aux industriels.

Il a déclaré qu'il ne voulait pas pratiquer le nihilisme, tout ou rien, et qu'il demanderait en conséquence d'adopter le texte du Sénat avant la clôture de la session.

Le ministre a ajouté que si l'application de la loi justifiait les critiques de la délégation, il serait tout disposé à examiner avec la Confédération générale du commerce de France, des textes nouveaux susceptibles de défendre les intérêts légitimes qui n'auraient pas reçu satisfaction.



M. CHAUMET

Chambre, relativement au renouvellement des baux industriels et commerciaux, plus connue sous le nom de loi sur la propriété commerciale.

M. Brun et ses collègues ont apporté les critiques sur les insuffisances de la loi en discussion, proposé une série d'amendements, demandé au ministre de faire surcoeur à la discussion et au vote de la loi.

M. Charles Chaumet a répondu qu'il ne méconnaissait ni les imperfections, ni les insuffisances de la loi telle qu'elle a été votée, mais que le texte adopté par le Sénat réalisait des progrès certains et considérables; que le texte voté, s'il était appliqué procurerait des avantages appréciables aux commerçants et aux industriels.

Il a déclaré qu'il ne voulait pas pratiquer le nihilisme, tout ou rien, et qu'il demanderait en conséquence d'adopter le texte du Sénat avant la clôture de la session.

Le ministre a ajouté que si l'application de la loi justifiait les critiques de la délégation, il serait tout disposé à examiner avec la Confédération générale du commerce de France, des textes nouveaux susceptibles de défendre les intérêts légitimes qui n'auraient pas reçu satisfaction.

LES DETTES DE GUERRE Les Etats-Unis ne veulent rien connaître des paiements de l'Allemagne

Paris, 8 juillet. — Au cours des derniers échanges de vues qui ont eu lieu entre la France et les Etats-Unis au sujet de l'envoi d'une mission française chargée de régler le problème des dettes, deux conditions préliminaires ont été formulées par la Trésorerie de Washington: Aucun lien ne sera établi entre les paiements de l'Allemagne et les versements opérés pour le compte de l'Amérique, au titre des dettes interalliées; aucune réduction de capital ne sera demandée.

Ces exigences ont, paraît-il, été communiquées également au Cabinet de Bruxelles.

Le deuxième fils de l'Empereur du Japon à Paris

Paris, 8 juillet. — L'ère Nouvelle croit que M. Krassine, qui vient de rentrer de Moscou, apporte un projet d'entente au sujet des réclamations des porteurs de titres russes, qu'un traité commercial entre la France et l'U. R. S. S. est envisagé, et pourrait être conclu rapidement, ce qui, d'ailleurs, justifierait l'envoi annoncé d'une mission commerciale à Moscou, dirigée par M. Raynaldy ancien ministre du Commerce, et enfin qu'une très importante manifestation commerciale française à Moscou serait bientôt mise à exécution.



LE PRINCE CHICHIBU, qui vient d'arriver en France et qui est parti pour Londres

LA GUERRE AU MAROC LE MARECHAL LYAUTEY SE FELICITE DU CHOIX DE SON COADJUTEUR

Paris, 8 juillet. — M. Painlevé a communiqué au général Naulin un télégramme du maréchal Lyautey, dans lequel ce dernier se félicite très vivement du choix du Gouvernement. Un départ précipité du général Naulin ne s'impose nullement.

Les nouvelles reçues aujourd'hui sont très satisfaisantes, tant au point de vue des opérations, que du loyalisme des tribus.

Le général Naulin rejoindra son poste le 18 juillet.

UN REVIREMENT SE DESSEINE PARMIS LES TRIBUS DEFAILLANTES Rabat, 8 juillet. — Notre offensive a eu d'heureux résultats. Plusieurs tribus, dont l'attitude était hésitante, notamment les Toul, reviennent à nous. En effet, l'évolution des tribus sous la pression raffinée ne fait beaucoup plus lente. Les fractions incapables de tenir leur territoire, ne passent plus chez Abd-el-Krim comme elles le faisaient au début; elles demandent simplement à se réfugier derrière nos lignes. La confiance dans une victoire raffinée a donc disparu en partie; il ne subsiste plus que le terrorisme, et l'ennemi a subi des pertes très importantes. Devant Taza, quatre cents réguliers rifains chargés par nos spahis, ont été écrasés et précipités dans un ravin du Leben.

Le groupe mobile qui avait occupé Bab-Ti-Lasserre a continué sa marche en avant bouculant l'ennemi et brûlant, après un raid audacieux la mahama rifaine de Saka.

Notre groupe mobile opérant dans la région d'Ouezzan s'est porté hier, vers Ouled-Alal, et a infligé des pertes cruelles aux Djebelais et aux Rhounas. Des négociations de paix continuées avec les Beni-Mosguil, il se confirme qu'à la suite des derniers combats, les tribus auraient abandonné la partie. Les Rhounas font appel à d'autres contingents pour les remplacer.

Une corvée d'eau ayant été attaquée à Tafnat, notre artillerie lourde a exécuté de nuit le bombardement systématique des rassemblements ennemis vers Less.

L'ennemi a prononcé entre 22 heures et 4 heures du matin, de violentes attaques



LE GÉNÉRAL NAULIN

contre le groupe du Haut-Leben. Elles furent repoussées à la grenade, après une lutte acharnée.

À Taza, le calme règne. Les services d'autocars avec Fez fonctionnent normalement. Il convient de souligner que la décision prise par le haut commandement, relative à l'évacuation de Taza, n'implique nullement que la situation de cette ville soit compromise. C'est une simple mesure de précaution, laissant au commandement local toute liberté d'esprit pour les opérations et pour prendre les dispositions qui comportent les circonstances. Les contrôleurs civils ont commencé leurs tournées dans les tribus pour opérer la levée des hommes qui composeront les mehallas chrétiennes; chaque caïd a été invité à fournir cinquante cavaliers.

LES OPERATIONS MILITAIRES

Paris, 8 juillet. — Au nord d'Ouezzan, notre groupe mobile a repilé les garrisons de matériel des postes de Buchka et d'Ouled-Alal et détruit leurs organisations. Il n'y a rien à signaler par ailleurs.

LA CONFERENCE FRANCO-ESPAGNOLE DE MADRID

Madrid, 8 juillet. — Le général Jordana a déclaré que la conférence franco-espagnole est virtuellement terminée.

M. Malvy quittera Madrid jeudi pour retourner à Paris.

Les accords arrêtés seront signés à la fin de la semaine prochaine; ils porteront surtout sur une action politique commune dans les zones française et espagnole et sur les mesures à prendre pour réprimer et empêcher le contrebande.

LES DETTES DE LA RUSSIE M. Krassine rapporterait un projet d'entente

Paris, 8 juillet. — L'ère Nouvelle croit que M. Krassine, qui vient de rentrer de Moscou, apporte un projet d'entente au sujet des réclamations des porteurs de titres russes, qu'un traité commercial entre la France et l'U. R. S. S. est envisagé, et pourrait être conclu rapidement, ce qui, d'ailleurs, justifierait l'envoi annoncé d'une mission commerciale à Moscou, dirigée par M. Raynaldy ancien ministre du Commerce, et enfin qu'une très importante manifestation commerciale française à Moscou serait bientôt mise à exécution.

La terre tremble encore au Japon

On mande de Tokio au « Times »: « Mardi dernier, un séisme s'est produit dans la région de Niinoaki. Hier, un autre séisme a ébranlé Nogyo et la partie ouest du Japon. L'épicentre est situé dans les montagnes de Kita. Les habitants, terrifiés, sont sortis précipitamment, leurs maisons et ont passé la nuit à la belle étoile. Jusqu'à présent, il n'y a eu 4644 victimes. »

A LA CHAMBRE La Convention de Washington et les huit heures

SEANCE DU MATIN Paris, 8 juillet. — La Chambre a discuté, ce matin, le projet ratifiant la convention des huit heures.

LES HUIT HEURES M. Chastanet spécifie que la convention ne sera applicable qu'à l'Allemagne l'applique elle-même.

M. LEBAS INTERVIENT M. Lebas, député du Nord, socialiste, explique longuement et sous toutes ses faces la question des huit heures et la convention de Washington. On a dit que la convention reproduisait la loi française. C'est exact. Pourtant la convention limite d'abord la durée des heures supplémentaires et elle ne fixe le taux de rémunération, ce que ne fait pas notre loi. L'orateur rappelle ensuite les résistances que provoque dans les milieux patronaux en France, en Belgique et en Allemagne l'application de la loi de huit heures par ailleurs les propriétaires de tous les pays ont fermement réclamé le respect. Il examine les conditions dans lesquelles les huit heures sont appliquées en Allemagne et constate que les revendications des travailleurs allemands ce point tendent à recevoir les plus larges satisfactions.

M. Lebas indique que ses amis et lui défendent le moment venu, un amendement tendant à supprimer la réserve que met la Commission à l'approbation de la convention.

Il se plaint ensuite d'énumérer les effets bienfaisants produits en France par l'application des huit heures.

M. Lebas dit que malgré les résistances des patrons et malgré l'opposition qui est manifestée à l'égard des inspecteurs du travail, il est aujourd'hui établi que dans nombre d'usines, contrairement à ce que l'on avait affirmé, l'application de la loi de huit heures a eu pour effet la diminution de la production. L'orateur cite plusieurs exemples et développe de longues observations à l'appui de son dire. Il termine en demandant à la Chambre de n'avoir pas moins d'audace réformatrice que la République tchécoslovaque, pour de la République française.

M. Durrfeux confirme cette déclaration. « Ce sera, dit-il, le meilleur moyen pour déterminer l'Allemagne à ratifier le projet. »

Suite de la discussion l'après-midi.

Un décret de discussion samedi matin les interpellations relatives à la crise de viticulteurs.

SEANCE DE L'APRES-MIDI Paris, 8 juillet. — La séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

On vote un projet créant des ingénieurs spéciaux de l'aéronautique et un corps d'agents techniques de l'aéronautique.

LES PERMISSIONS AGRICOLES M. Chastanet pose une question au ministre de la Guerre, président du Conseil, sur l'urgence d'accorder aux soldats des permissions agricoles.

M. Painlevé, ministre de la Guerre, répond que pour que les permissions agricoles soient accordées dans la mesure la plus large, dans la mesure compatible avec les nécessités du service, il lui revient de limiter le nombre de jours de permissions constituées pour les travaux agricoles admettant à la disposition des agriculteurs les équipements et que les dix jours de ses travaux ne soient pas comptés dans les 35 jours de permissions régulières augmentés de dix jours pour les bons soldats.

M. Escourolle. — Les familles qui ont des leurs au Maroc doivent obtenir par priorité satisfaction.

M. Painlevé. — Cela ne fait pas de doute, il ne peut y avoir d'exception.

L'incident est clos.

LES HUIT HEURES On reprend la discussion de projet tendant à autoriser la ratification de la convention de Washington tendant à limiter les heures de travail à 48 heures par semaine, le nombre d'heures de travail dans les établissements industriels.

M. Piquemal, député communiste, estime que cette convention n'améliore pas la situation du prolétariat international. Votre convention n'est qu'une illusion.

M. Durrfeux. — Vous vous êtes mis en contradiction avec votre vote sur la situation du prolétariat international qui demande les huit heures et qui demande la ratification de la convention. Le prolétariat international tout entier, sans exception, demande cette ratification. Et d'ailleurs le gouvernement ratifier le projet, les protestations les plus véhémentes viendront de M. Piquemal et de ses amis. (Bris et applaudissements au centre et à gauche.)

M. Nicolle (Nord), prenant acte des déclarations faites par le ministre, dit qu'il ne voit pas pourquoi le Parlement français ne ratifierait pas une convention dont les dispositions sont identiques à la loi française des huit heures. L'orateur, rappelant les observations de M. Lebas, reconnaît que l'application de la loi de huit heures en France a été un stimulant pour le patronat de ce pays qui a dû améliorer ses moyens de fabrication.

M. Piquemal (Haut-Vienne). — Il y a la loi de 1919 et la loi de 1925, qui ne veulent rien changer.

M. Nicolle. — C'est l'infime minorité.

M. Nicolle conclut en insistant sur la nécessité qu'il y a pour la France de ratifier la convention complète à l'exception de l'Allemagne. (Applaudissements à droite.)

La discussion générale est close.

UN AMENDEMENT DE M. LEBAS Sur l'art. 2, qui stipule que l'approbation donnée à la convention sera communiquée au secrétaire de la S.D.N., sous la condition que les obligations qu'elle comporte pour la France, n'aient d'effet que lorsque le projet de convention aura été ratifié par l'Allemagne, M. Lebas dépose un amendement tendant à supprimer la réserve susdite.

M. Durrfeux dit que le Gouvernement, est comme les socialistes, préoccupé d'assurer la mise en application de cette grande réforme. Cependant, il estime devoir maintenir la réserve qu'il a introduite dans le projet de loi, parce qu'il est convaincu qu'elle fera plus pour la question de la ratification, que cette ratification pure et simple réclamée par le parti socialiste. La Commission repousse également l'amendement qui est mis aux voix, et est repoussé par 420 voix contre 151.

L'ensemble du projet est ensuite adopté. L'unanimité de 545 votants.

Séance suspendue à 17 heures.

REPRENE DE LA SEANCE

LE CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE La séance est reprise à 17 h. 30.

M. Chastanet-Deyon développe son interpellation sur la composition du Conseil national économique institué par décret du 16 janvier 1925, et sur les attributions que le président du Conseil entend lui conférer.

La suite est renvoyée à jeudi.

M. Vincent Auriol. — Je suis intervenu à la Chambre pour discuter les crédits de la loi de finances. La Commission des Finances a examiné le rapport Ararès jeudi matin à l'Officiel. (Approbatif.)

Séance levée à 18 h. 45. Séance demain matin à 9 h. 30.

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
Livre ..	104.05	104.07
Dollar ..	21.44	21.425
Belgique.	98.95	98.55

LES INCIDENTS COMMUNISTES DE SAINT-DENIS Une nouvelle arrestation

Paris, 8 juillet. — L'enquête ouverte par le commissaire de police de la Plaine-Saint-Denis, pour identifier les auteurs de l'incident communiste survenu récemment devant une usine, n'est pas terminée. Une nouvelle arrestation a été opérée hier, c'est celle d'un nommé Lucien Noël, âgé de 23 ans, domicilié à Saint-Ouen. Trois autres arrestations seraient imminentes.

BILLET PARISIEN Il faut éclaircir la situation politique

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 8 JUILLET (MINUIT).

Un grand débat va s'instituer demain à la Chambre, à propos des nouvelles crédits réservés par le Gouvernement pour la guerre de Rif. Souhaitons que ce débat éclaircisse enfin la situation politique que, nos amis que notre situation financière, à besoin, elle aussi, d'un assainissement.

Chacun sait que le Cartel des Gauches n'est plus qu'un cadavre, mais il est des cadavres recobrant. Tout est sachant évidemment qu'il est mort, ses anciens chefs s'ingénient à lui donner l'apparence de la vie: ils en agitent la dépouille avec l'espoir que, de loin, elle fera illusion sur le public.

Ce qui est fâcheux, c'est que dans une certaine mesure, leurs efforts se vérifient. Le Cartel, devenu fantôme, tient encore une grande place dans la politique du pays, au moment où cette politique devrait être strictement nationale. Le Gouvernement, malgré ses excellentes dispositions, se voit obligé de faire des concessions sur des points qui n'en souffrent aucun. Se rappelle-t-on l'ordre du jour voté par la Chambre le 23 juin dernier? Il respirait l'irrésolution, il ne le voulait. Il ne faut pas que pareille erreur se renouvelle.

Le général Naulin, qui vient de recevoir le commandement de nos troupes au Maroc, sera bientôt à pied d'œuvre.

Mais il ne servirait à rien de désigner un chef, si on ne lui donnait en même temps les moyens de travailler. Le moment des combats est excellent; il importe que le moral de la nation ne soit pas atteint. Pour cela, il faut mettre une terme à toutes les entreprises de défaitisme, quelque formes qu'elles prennent. Le premier devoir du Gouvernement est d'agir sans défiance contre les communistes, que les socialistes méritent encore la même soupçonnerie.

Il y a eu de succès des opérations marocaines, et, par conséquent, de la vie même de nos soldats.

Que demain le Gouvernement fasse tout son devoir: il risquera d'avoir les socialistes contre lui, mais la nation sera pour lui. Et ceci, n'est-ce pas, vaut mieux que de cela.

Pour le premier village sanatorium français de haute altitude

POUR LE CHALET DE ROUBAIX-TOURCOING

Notre souscription

Montant des listes précédentes.....	109.957 fr.
Maison Mathon et Dubrulle.....	5.000 »
Dellou-Duterte.....	100 »
La directrice, les professeurs, les élèves du Collège de jeunes filles de Roubaix, produit d'une fête.....	500 »
Raymonde Volt, Tourcoing.....	50 »
Buquin, directeur de la Banque de France, Roubaix.....	50 »
Le groupe de la Tossée, T.....	25 »
Jacques L.....	5 »
Albert Dufay.....	50 »
En souvenir de mes deux fils, T.....	5 »
Raffinerie de pétrole du Nord, Wasquehal.....	1.000 »
V. Ingelbert-Isbaert et fils.....	100 »
Total.....	116.797 fr.

Le second Congrès international des mineurs chrétiens a terminé ses travaux

Genève, 8 juillet. — Le second Congrès international des mineurs chrétiens, réuni à Genève, sous la présidence de M. Imbusch, député au Reichstag allemand, a terminé, aujourd'hui, ses travaux, après avoir pris quelques résolutions dont voici les deux plus importantes:

1^{re} Résolution: Le Congrès, constate avec regret que la durée du travail dans les divers pays excède la juste mesure, et ne répond ni à la lettre, ni à l'esprit de la Convention de Washington. Il réclame l'introduction générale de la journée de 7 heures, descentes et remonte comprises pour les ouvriers du sous-sol; la journée de huit heures pour les ouvriers de la surface. Les organisations affiliées prennent l'engagement d'agir résolument, pour obtenir la réalisation de cette revendication.

La 2^e résolution a trait à la crise des débouchés économiques de l'industrie minière. Les quatre autres résolutions qui ont été également adoptées, concernent les salaires des mineurs, les congés payés, la réparation des accidents dans les mines ainsi que les pensions des mineurs.

LA DISTRIBUTION DES PRIX DES LYCÉES ET COLLÈGES

Paris, 8 juillet. — En raison des trois jours fériés qui tombent cette année les 12, 13 et 14 juillet, beaucoup de parents, dont les enfants, élèves de lycées ou de collèges, doivent recevoir leurs prix le 13 juillet, avaient exprimé le vœu de voir cette distribution avancée, afin qu'il leur fût permis de partir en vacances dès samedi soir.

M. de Monzie fait connaître qu'en raison de ce point a du 14 juillet, il est vraisemblablement donné satisfaction au vœu des familles des élèves s'il l'avait connu en temps utile. Mais il ajoute qu'il est maintenant trop tard pour modifier les dispositions prises, les salaires qu'il doit avoir lieu les distributions étant depuis longtemps fixées et retenues. Les distributions auront lieu le 15 juillet.

LE PACTE DE SÉCURITÉ Déclarations de M. Tchitcherine

Le correspondant d'un de nos confrères parisiens à Moscou, écrit savoir que, dans une conférence qu'il a eue avec M. Harbette, M. Tchitcherine aurait précisé à l'ambassadeur de France l'attitude de son Gouvernement dans la question du pacte de sécurité. Sans doute, il ne saurait se désintéresser de la position prise par l'Allemagne, mais l'U. R. S. S. n'aurait nullement cherché à exercer sur Berlin, comme on l'a prétendu, une pression en vue de l'empêcher d'y adhérer.

M. Tchitcherine aurait expliqué, d'autre part, à M. Harbette que la Russie ne se désintéressait nullement de la conclusion d'un pacte de sécurité, mais qu'elle le concevait sous une forme plus large que le projet actuellement négocié. Il aurait ajouté que, si le projet pouvait être étendu jusqu'à la garantie de ses frontières occidentales, l'U. R. S. S. serait amenée à envisager même la S. D. N. sous un tout autre aspect qu'elle ne la considère aujourd'hui.

LES BANQUIERS DE CHICAGO offrent une prime de cinquante mille francs pour chaque bandit tué

New-York, 8 juillet. — La ville de Chicago offre, aux Etats-Unis, d'un trieste privilège, celui d'être la cité qui atteint le chiffre record d'assassinats en Amérique: une moyenne d'un assassinat par jour.

Aussi, pour en finir avec cette déplorable situation, les banquiers de Chicago ont-ils décidé d'offrir une prime par tête de bandit tué ou capturé. La prime est d'importance; elle est de 50.000 francs pour chaque tête de bandit, et seulement de 20.000 francs par bandit fait prisonnier.